

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 08 février 2010, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum :

La Mairesse : Pauline Ouimet
Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis,
Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Robert Nault

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

**Résolution n° 040-02-2010
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
08 FÉVRIER 2010 - 19 H**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - a) Séance ordinaire du 18 janvier 2010;
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Registre des comptes à payer au 31 janvier 2010 ;
 - b) Registre des comptes à payer au 8 février 2010 ;
 - c) Registre des salaires du 3 au 30 janvier 2010;
 - d) Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence;
 - e) MAMROT – Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ;
 - f) La Mèreveille – projet d'aide à la famille en matière d'achat de couches lavables;
 - g) -
 - h) Emploi d'été Canada 2010;
 - i) V.A.T. Hautes-Laurentides – demande de rencontre avec le Conseil municipal;
 - j) Politique familiale municipale et/ou des aînés;
 - k) MRC d'Antoine-Labelle - Formation rôles et responsabilités des élus – module 2;
 - l) Invitation de la députée de Laurentides-Labelle, madame Johanne Deschamps, à un souper soirée RIGODON – 27 février 2010 – 18 h ;
 - m) CLD – 5^e dépôt des projets – 29 janvier 2010 – politique nationale de la ruralité;
 - n) Peinture centre communautaire;
 - o) J.L.P. Bélanger – ventilation centre communautaire;
 - p) FQM – mariage civil et union civile – 13 avril 2010 – Mont-Tremblant;

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - a) Courriel de madame Nathalie Sigouin – Informations concernant le schéma de couverture de risques incendie;
6. TRANSPORT
 - a) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – compensation de base aux municipalités;
 - b) -
 - c) Lettre de madame Geneviève Gaudreau Tappin – 3 février 2010;
 - d) Demande de renseignements - inspecteur municipal - banc gravier;
 - e) Demande de renseignements – inspecteur municipal – camion 10 roues;
 - f) Rencontre avec le ministère des Transports – Entretien hivernal Route 311;
7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - a) Informations du représentant à la RIDL;
 - b) Info Express – politique de gestion des matières résiduelles l'UMQ commente les trois projets de règlement;
 - c) RECYC-QUÉBEC – Invitation à s'inscrire au programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE;
 - d) UMQ – Remboursement de la redevance temporaire de 9,50 \$ la tonne;
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Adoption du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme en date du 18 janvier 2010;
 - b) Demande de dérogation mineure numéro DPDRLO90165 – Micheline Chénier et Alain Blanchet – 72, chemin des Pins – lot P35-B, rang 8, Canton de Dudley;
 - c) FQM - Formation officiers municipaux (inspecteurs);
 - d) Numérisation de la matrice graphique;
9. LOISIRS
 - a) -
 - b) Comité d'action locale – Ateliers gratuits;
 - c) Recommandations du comité pour les parcs municipaux;
10. CULTURE
 - a) La Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides – Participation aux activités de la Société;
 - b)
11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - a) Association de protection du Petit et Grand Lac du Cerf – Le Petit Cervois et cotisation annuelle 2010;
 - b) MRC d'Antoine-Labelle – Demande d'avis du MRNF – Bail de droits exclusifs de pêche sportive – Pourvoirie Michel St-Louis;
 - c) M.C. Forêt inc. – Avis de travaux forestiers dans notre municipalité;
 - d) M.C. Forêt inc. – pré consultations sur la première modification du plan général 2008-2013 de l'unité d'aménagement forestier 064-52 – secteur Lac-du-Cerf;
12. AVIS DE MOTION;
13. RÈGLEMENTS;
14. VARIA;
15. PÉRIODE DE QUESTIONS;
16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

en y ajoutant les sujets suivants :

9 d) Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf – Utilisation d'un terrain privé pour vente de boissons alcoolisées;

11 e) Ultra Bass Outaouais – tournoi de pêche – 22 août 2010;

ADOPTÉE

Résolution n° 041-02-2010

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2010

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2010.

ADOPTÉE

Résolution n° 042-02-2010

Registre des comptes à payer au 31 janvier 2010

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 DÉCEMBRE 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900763	à		1 897,38 \$
TOTAL			1 897,38 \$
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 JANVIER 2010			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1000008	à		250,00 \$
I1000011	à	I1000023	34 339,96 \$
C1000028	à	C1000055	24 020,49 \$
TOTAL			58 610,45 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 8 février 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 043-02-2010
Registre des comptes à payer au 8 février 2010

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis
 appuyé par le conseiller Raymond Brazeau
 et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques
 suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 8 FÉVRIER 2010			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1000024	à	M1000027	680,00 \$
M1000056	à	M1000058	1 975,69 \$
TOTAL			2 655,69 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 8 février 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 044-02-2010
Registre des salaires pour la période du 3 au 30 janvier 2010

Il est proposé par le conseiller Robert Nault
 appuyé par le conseiller Hugo Bondu
 et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 3 au 30 janvier 2010, se totalisant à 16 950,63 \$.
 Chèques numéro D1000001 au D1000034.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 février 2010,

Jacinthe Valiquette
 Secrétaire-trésorière et directrice générale

Résolution n° 045-02-2010

Rapport de la secrétaire-trésorière/directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière/directrice générale :

SAISIE DES ENGAGEMENTS			
AU 3 FÉVRIER 2010			
Numéro des bons d'engagement			Total
ENB1000007	à	ENB1000016	5417,18 \$
TOTAL			5417,18 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 février 2010

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

MAMROT – Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ

Lettre de monsieur Eddy Di Gaetano du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, nous informant que conformément à l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités conclue le 27 avril 2006, ils ont établi à 8 654 \$ la compensation attribuée à la municipalité à titre de remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2009.

La Mèreveille – Projet d'aide à la famille en matière d'achat de couches lavables

Sujet reporté. Prendre des informations auprès des autres municipalités.

Emploi d'été Canada 2010

Les employeurs doivent présenter leur demande de financement du 1^{er} au 26 février 2010.

Village d'accueil touristique des Hautes-Laurentides – Demande de rencontre avec le Conseil municipal

Madame Suzanne Parisé du Village d'accueil touristique des Hautes-Laurentides, en présence de madame Céline Beaugard du CLD, souhaite rencontrer le Conseil municipal. La rencontre a eu lieu le 8 février 2010 à 18 h juste avant la séance du conseil municipal.

Politique familiale municipale et/ou aînés

Monsieur Robert Nault, conseiller, va prendre des renseignements auprès des municipalités avoisinantes (Kiamika et Notre-Dame-de-Pontmain) afin de connaître leurs intérêts pour l'adoption d'une politique familiale municipale et/ou aînés.

MRC d'Antoine-Labelle – Rôles et responsabilités des élus – Module 2

Le deuxième module de formation à la MRC d'Antoine-Labelle se tiendra le 12 ou 13 mars 2010.

Invitation de la députée de Laurentides-Labelle, madame Johanne Deschamps, à un souper - soirée RIGODON – 27 février 2010 – 18 h

La députée de Laurentides-Labelle Johanne Deschamps invite la population à un souper soirée RIGODON, le 27 février 2010 à 18 h, à la Cabane à sucre BOISCLAIR, 2380, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier.

Souper soirée : 75 \$ après remise fiscale 31,50 \$
Soirée seulement : 50 \$ après remise fiscale 12,50 \$

CLD – 5^e dépôt des projets – 29 janvier 2010 – politique nationale de la ruralité

Transmission d'un document concernant le 5^e dépôt : 29 janvier 2010 – politique nationale de la ruralité.

**Résolution n° 046-02-2010
Peinture du centre communautaire**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'engager, à forfait, pour la période du 4 au 9 avril 2010, monsieur Richard Monette et madame Francine Monette pour peindre le centre communautaire (salle municipale, entrée, cuisine, 4 toilettes, entrepôt chaises, bureau CLSC médecin et infirmière – plafonds et murs) pour la somme de 3 200,00 \$ et d'engager un crédit de 3 600,00\$ pour l'achat de la peinture.

Il est de plus résolu à l'unanimité que les Associations soient avisées de vider leurs armoires dans la cuisine afin que nous puissions peindre les cadrages et que le comité Mémoire du Temps soit avisé de venir enlever les photos ainsi que les antiquités dans l'armoire.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 février 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 047-02-2010

J.L.P. Bélanger inc. – Soumission pour l'installation de deux entrées d'air

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de refuser la soumission de J.L.P. Bélanger pour l'installation de deux entrées d'air au centre communautaire soit : fourniture, fabrication et installation de deux entrées d'air 16 po x 16 po, incluant deux volets motorisés et deux persiennes qui traversent le mur de béton, et ce, pour la somme de 2 357,25\$ puisque cela ne règlera pas le problème de senteur.

Toutefois, il est résolu à l'unanimité de faire venir la Plomberie Sébastien Beauregard inc. afin qu'il vérifie d'où peuvent provenir les senteurs d'égouts dans le centre communautaire et de procéder à l'installation de deux urinoirs.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 février 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 048-02-2010

FQM – mariage civil et union civile – 13 avril 2010 – Mont-Tremblant

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser monsieur Raymond Brazeau à s'inscrire à la formation de la FQM destinée aux élus et s'intitulant *Mariage civil et union civile*, qui se tiendra à Mont-Tremblant, le 13 avril 2010, de 18 h 30 à 21 h 30;
- de payer les frais d'inscription au montant de 169,31 taxes incluses et de rembourser ses frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 février 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Courriel de madame Nathalie Sigouin – informations concernant le schéma de couverture de risques

Madame Nathalie Sigouin nous informe qu'en juin 2010 ce sera la fin des 5 années prévues pour la mise en œuvre du schéma de couverture de risques. Sous peu elle nous fera parvenir le questionnaire visant à compléter le rapport annuel pour 2009. Ce rapport nous permettra d'identifier les éléments à mettre en œuvre afin d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés dans les plans de mise en œuvre.

TRANSPORT

**Résolution n° 049-02-2010
Déclaration de reddition de compte - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 109 699,00 \$ pour l'entretien routier local pour l'année civile 2009;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dument complétée.

POUR CES MOTIFS,

sur une proposition du conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Lac-du-Cerf informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Il est de plus résolu à l'unanimité de nommer la firme Dumoulin, Guilbault et associés, CA inc. comme vérificateur externe pour la reddition des comptes du Programme aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2009.

ADOPTÉE

Lettre de madame Geneviève Gaudreau Tappin

Ce sujet est reporté puisqu'il manque des informations.

Résolution n° 050-02-2010
Demande de bail exclusif (BEX) pour l'exploitation de substances minérales de surface

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-du-Cerf présente au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, une demande de bail exclusif (BEX) pour l'exploitation de substances minérales de surface pour une durée de 5 ans et moins pour le site suivant :

Il est de plus résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Pauline Ouimet et la secrétaire-trésorière et directrice générale Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf tous les documents inhérents à la présente demande.

ADOPTÉE

Rencontre du comité de voirie – camion 10 roues

Étant que le camion International 1990 (10 roues) est en piteux état, le comité de voirie se rencontrera prochainement pour faire des recommandations au Conseil municipal à savoir si nous entreprenons des démarches pour l'achat d'un camion usagé ou neuf et des équipements à neige s'y rattachant, etc.

Résolution n° 051-02-2010
Rencontre avec le ministère des Transports du Québec – entretien hivernal Route 311

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité de mandater la mairesse Pauline Ouimet et la secrétaire-trésorière et directrice générale Jacinthe Valiquette à rencontrer le ministère des Transports du Québec pour l'entretien hivernal de la Route 311.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

Informations du représentant à la RIDL

La réunion aura lieu le mercredi 10 février 2010.

Info Express – politique de gestion des matières résiduelles l’UMQ commente les trois projets de règlement

Le 25 janvier 2010, l’UMQ transmet ses commentaires au ministère de l’Environnement et des Parcs sur les trois projets de règlement publiés, en novembre 2009, dans la Gazette officielle :

1. Projet de règlement sur les redevances exigibles pour l’élimination des matières résiduelles;
2. Projet de règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises;
3. Projet de règlement sur les garanties financières exigibles pour l’exploitation d’une installation de valorisation de matières organiques.

La mairesse explique que la Régie des déchets de la Lièvre étudie ces projets de règlement.

RECYC QUÉBEC – Invitation à s’inscrire au programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE

La mairesse explique que la gestion de nos matières résiduelles au sein des industries, commerces et institutions est administré par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

UMQ – Remboursement de la redevance temporaire de 9,50 la tonne

Dans un communiqué du 27 janvier 2010, le président de l’UMQ, monsieur Robert Coulombe, commente le remboursement de la redevance temporaire de 9,50\$ la tonne.

Résolution n° 52-02-2010
Ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l’unanimité d’ajourner la séance pour quelques instants. Il est 19 h 35.

ADOPTÉE

Résolution n° 053-02-2010
Réouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l’unanimité de rouvrir la séance à 19 h 45.

ADOPTÉE

URBANISME

Résolution n° 054-02-2010

Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme en date 18 janvier 2010

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme en date du 18 janvier 2010.

ADOPTÉE

Résolution n° 055-02-2010

Demande de dérogation mineure numéro DPDRLO90165

Madame Micheline Chénier et Monsieur Alain Blanchet

Adresse : 72, chemin des Pins

Lot : P35-B, rang 8, Canton de Dudley

La parole est donnée aux personnes désirant se faire entendre. Les personnes présentes ne s'opposent pas à cette dérogation mineure.

CONSIDÉRANT que madame Micheline Chénier et monsieur Alain Blanchet sollicitent une demande de dérogation mineure pour régulariser l'implantation de leur maison dans la marge de recul avant comme suit :

- ✓ Coin de la maison – Nord-Est à 7,65 mètres du chemin des Pins;
- ✓ Coin de la maison – Sud-Est à 5,62 mètres du chemin des Pins;

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure a pour objectif de régulariser l'implantation de la maison, car elle empiète dans la marge de recul avant, comme suit :

- ✓ Empiètement du coin de la maison nord-est de 7,35 mètres dans la marge de recul avant;
- ✓ Empiètement du coin de la maison sud-est de 9,38 mètres dans la marge de recul avant;

CONSIDÉRANT que cette demande affecte la disposition réglementaire suivante : grille de spécifications – REC-02 – marge de recul avant minimale de 15 mètres du Règlement # 198-2000 relatif au zonage;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme ont étudié la présente demande et recommande au Conseil municipal d'accepter ladite dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRLO90165, ci-dessus identifiée puisque cela ne cause aucun préjudice à leurs voisins, et ce, de quelques manières que ce soit.

ADOPTÉE

Formation officiers municipaux – Le zonage agricole

Monsieur Christian Massé a mentionné qu'il ne pouvait assister à cette formation.

Numérisation de la matrice graphique

Étant donné que d'autres municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle doivent faire numériser leur matrice graphique, l'inspecteur en urbanisme, monsieur Christian Massé, s'est renseigné auprès d'elles afin de savoir si nous pourrions nous regrouper.

Même si nous nous regroupons, la réponse que les autres municipalités ont eue est que le prix ne change pas que les fournisseurs aient deux mille dossiers à traiter ou quatre cents. Présentement, le prix serait de 11,00 \$ par unité d'évaluation. Donc, les autres municipalités ont déjà entamé leurs démarches et la municipalité de Lac-du-Cerf fera de même.

LOISIRS

Résolution n° 056-02-2010

Comité d'action locale – Ateliers gratuits

CONSIDÉRANT que madame Silène Beauregard du Comité d'action local a développé 6 ateliers pour présenter de façon différente le programme Jeux d'enfants et que présentement, il y a 3 ateliers disponibles: fabrication de pâte à modeler, fabrication de marionnette et histoire et marionnette;

CONSIDÉRANT que madame Silène Beauregard nous propose de l'inviter pour essayer un atelier ;

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité de transmettre cette lettre à la responsable de la bibliothèque municipale, madame Francine B. St-Louis afin qu'elle voie avec le comité de bibliothèque la possibilité de faire venir madame Silène Beauregard pour la présentation d'un atelier.

ADOPTÉE

Résolution n° 057-02-2010

Recommandations du comité pour les parcs municipaux

CONSIDÉRANT les recommandations du comité pour les parcs municipaux en date du 21 janvier 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité ce qui suit :

- d'accepter pour dépôt les recommandations du comité;
- que le comité des parcs municipaux tienne une rencontre avec monsieur Simon Trudeau, d'Adaptarégion inc. afin d'élaborer une stratégie de fonctionnement pour le projet du parc de la Biche ;

- de faire la demande de projets étudiant dans le cadre Emploi d'été Canada 2010 pour les postes de préposé au lavage d'embarcation, préposé à l'accueil au parc de la Biche et préposé à l'accueil et gardien au parc Le Petit Égaré ;
- d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale Jacinthe Valiquette à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tous les documents relatifs à la demande de projets étudiants dans le cadre d'Emploi d'Été Canada 2010.

ADOPTÉE

Résolution n° 058-02-2010

Association Chasse et Pêche Lac-du-Cerf – Utilisation d'un terrain privé pour la vente de boissons alcoolisées

CONSIDÉRANT que l'Association Chasse et Pêche Lac-du-Cerf tiendra une activité comportant la vente de boissons alcoolisées, le dimanche 21 février 2010, lors d'une compétition de VTT sur glace, au 30, chemin Baie Laplante, sur le terrain de la Pourvoirie Michel St-Louis;

CONSIDÉRANT que l'Association doit obtenir un permis d'alcool de la Régie des alcools, des courses et des jeux et que cette dernière demande à l'Association requérante de fournir un document prouvant que la municipalité autorise l'utilisation du lieu pour l'usage demandé et qu'un plan du lieu est joint à la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'Association Chasse et Pêche Lac-du-Cerf à vendre des boissons alcoolisées à l'extérieur, le dimanche 21 février 2010, de 10 h à 18 h, sur le terrain de la Pourvoirie Michel St-Louis située au 30, chemin Baie-Laplante à Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

CULTURE

Résolution n° 059-02-2010

Adhésion à la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-du-Cerf devienne membre de la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides pour un montant de 25\$.

La directrice générale s'informerera auprès de la Société afin de savoir si les particuliers peuvent être membre.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 février 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LAC ET ENVIRONNEMENT

Association de protection du Petit et Grand Lac du Cerf – Le Petit Cervoys et cotisation annuelle 2010

Dépôt du journal Le Petit Cervoys. En ce qui concerne la cotisation annuelle 2010, la Municipalité de Lac-du-Cerf ne contribuera pas, car elle prévoit des sommes dans le budget pour la protection des lacs et ayant plusieurs organismes sur le territoire, la municipalité ne peut cotiser à chaque.

Résolution n° 060-02-2010

MRC d'Antoine-Labelle – Demande d'avis du MRNF – Bail de droits exclusifs de pêche sportive – Pourvoirie Michel St-Louis

Le conseiller Michel St-Louis se retire des délibérations ayant des intérêts dans la question étant propriétaire de la Pourvoirie Michel St-Louis. Il est 20 h 08.

CONSIDÉRANT que la Pourvoirie Michel St-Louis – 9164-3694 Québec Inc. sollicite l'appui de la municipalité dans son projet d'obtention de droits de pêche sur un lac de 20 ha nommé ici Lac SANS NOM situé dans le cadre d'un programme « PLA » ;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle n'avait pu se positionner sur le sujet en date du 15 octobre 2009 à cause que le plan accompagnant la demande était erroné;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle, dans une lettre du 18 janvier 2010, demande par écrit la position de la municipalité sur le projet demandé, et ce, compte tenu de la nouvelle carte fournie par le MRNF;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à la majorité d'appuyer la demande faite par la Pourvoirie Michel St-Louis– 9164-3694 Québec Inc. pour l'obtention du Lac SANS NOM, tel que démontré sur la carte jointe et indiqué comme suit :
Nouveau PLA
Lat : 46.26251305
Long :-75.52876157.

Le conseiller Hugo Bondu enregistre sa dissidence au sujet de cette demande.

ADOPTÉE

Le conseiller Michel St-Louis reprend par aux délibérations. Il est 20 h 16.

M.C. Forêt inc. – Avis de travaux forestiers dans notre municipalité

Courriel de madame Marielle Jacques de M.C. Forêt inc., en date du 25 janvier 2010, nous avisant que des travaux forestiers auront lieu dans notre municipalité à partir du début du mois de février pour une période d'environ deux semaines. Le transport devrait se terminer au cours de la 3^e semaine de février.

M.C. Forêt inc. – Pré consultations sur la première modification du plan général 2008-2013 de l'unité d'aménagement forestier 064-52 – secteur Lac-du-Cerf

Un courriel a été expédié à madame Marielle Jacques de M.C. Forêt inc., le 21 janvier 2010, accusant réception de leur lettre en date du 4 janvier 2010 relativement aux pré consultations sur la première modification du plan général 2008-2013, leur demandant de nous faire parvenir trois (3) cartes papier à ce sujet et les avisant que la Table Forêt procédera à l'étude desdits documents et qu'ensuite la municipalité leur fera parvenir ses commentaires.

Nous avons reçu les 3 cartes demandées le 27 janvier 2010.

Donc, la Table Forêt va convoquer ses membres pour étudier les documents transmis et, par la suite, la Table Forêt fera des recommandations à M.C. Forêt inc. et à la municipalité de Lac-du-Cerf au sujet des pré consultations sur la première modification du plan général 2008-2013 de l'unité d'aménagement forestier 064-52 – secteur Lac-du-Cerf.

**Résolution n° 061-02-2010
Ultra Bass Outaouais – tournoi de pêche – 22 août 2010**

CONSIDÉRANT qu'Ultra Bass Outaouais souhaite tenir un tournoi de pêche à l'achigan au lac du Cerf, le dimanche 22 août 2010 et qu'il s'engage à respecter tous les règlements et lois concernant les plans d'eau ainsi que le lavage des embarcations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'aviser monsieur Jacques Racette, d'Ultra Bass Outaouais que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise la tenue de leur tournoi de pêche le dimanche 22 août 2010 sur le lac du Cerf et de demander à Ultra Bass Outaouais de sensibiliser leurs membres afin qu'il respecte la limite de vitesse qui est de **10 km/h à l'intérieur d'une bande de 60 m de la rive.**

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent. Elle commence à 20 h 20 et se termine à 20 h 26.

Résolution n° 062-02-2010

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 27.

ADOPTÉE

Pauline Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette,
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Pauline Ouimet
mairesse